



AGIR

La réforme Sérafin-PH\* :

- Lancée en 2014.
- Entrée en application en 2024.
- Portée par la Direction générale de la cohésion sociale et la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie).
- Repense le financement des établissements et services pour mieux refléter la réalité du terrain et les besoins des bénéficiaires.
- Accentue les notions de parcours et d'accompagnement personnalisé.
- Définit un langage commun aux associations gestionnaires.
- Se décline en deux nomenclatures :
  - Besoins des bénéficiaires
  - Prestations proposées par les établissements.

\* Services et établissements : réforme pour une adéquation des financements aux parcours des personnes handicapées.

**Adapei de l'Ain**  
20 avenue des Granges Bardes  
Bourg-en-Bresse  
04 74 23 47 11  
siegesocial@adapei01.fr

“ Une dynamique collective en marche ”

## RÉFORME DE LA TARIFICATION DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES



# Sérafin-PH : le défi 2024

Trois ans avant l'application de la réforme Sérafin-PH, l'Adapei a engagé une démarche pour familiariser ses professionnels aux nouveaux outils et améliorer l'accompagnement de ses bénéficiaires dès aujourd'hui.

PAR CHRISTOPHE MILAZZO

Si elle s'inscrit dans la continuité de la personnalisation de l'accompagnement engagée depuis des années, Sérafin-PH marque un tournant pour les associations. « *C'est un défi majeur. Elles doivent repenser leur fonctionnement pour se mettre en ordre de marche pour 2024* », estime Aimée Gagnon, directrice de projets de l'Adapei de l'Ain. « *Elle nous conduit à nous réinterroger sur les modalités d'accompagnement et l'offre de service* ».

Sérafin-PH compte professionnaliser l'accompagnement à partir d'une évaluation croisée des besoins, la définition d'objectifs d'accompagnement, la mise en œuvre et le suivi de prestations adaptées en interne ou en externe. Mais surtout, la réforme construit un langage commun pour tout le médico-social à travers des grilles d'évaluation des besoins et des prestations. Elles permettent aux acteurs, professionnels et aidants, de croiser leur regard pour aller vers une prise en charge objective et co-construite à partir des besoins.

### UNE CARTOGRAPHIE DES BESOINS

L'Adapei s'est engagée dès 2019 en évaluant les besoins dans deux MAS\* pour mieux adapter l'accompagnement aux réalités des résidents. Fin 2020, la démarche a été déployée à toutes les structures. Des formations aux nomenclatures ont eu lieu auprès des directeurs et chefs de service. Au premier trimestre, les professionnels des 56 établissements et services de l'Adapei se sont familiarisés avec la méthodologie et ont évalué les besoins des 1 800 bénéficiaires en croisant leur expertise. Ce travail a produit une cartographie des besoins à l'échelle de l'Adapei. L'association s'est appuyée sur ces résultats pour proposer des transformations de son offre de service lors de la renégociation de son CPOM\*\* avec ses financeurs. La démarche sera renouvelée chaque année pour saisir l'évolution des besoins et adapter l'accompagnement des usagers. L'an prochain, leur regard et celui des aidants seront intégrés à l'analyse pour prendre en compte le bénéficiaire dans sa globalité. Pour être prêt pour la réforme, l'Adapei engagera en 2022 une analyse des prestations proposées dans les structures et de leur suivi dans le cadre des projets personnalisés. ■

\*MAS : Maison d'accueil spécialisée  
\*\*Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens

### SUR LE TERRAIN

## Un accompagnement formalisé et approfondi

Pendant un mois, le FAM\* Sous-la-Roche de Talissieu s'est animé au rythme de l'analyse des besoins de ses 36 résidents.

C'est en janvier que les équipes, guidées par la direction, ont découvert la grille Sérafin-PH. Elle a d'abord été travaillée par les éducateurs-référents à partir de leur connaissance des bénéficiaires, glanée au quotidien et lors de la rédaction des projets personnalisés. Ces conclusions ont été discutées en réunion d'équipe éducative afin de croiser les points de vue. La partie sanitaire a été remplie en lien avec les professionnels concernés. « *On a travaillé résident par résident pendant un mois, de la présentation à la saisie complète sur informatique* », précise Myriam Decroze, infirmière et coordinatrice du parcours de soins.

### UN AUTRE ÉCLAIRAGE

Ce temps était d'autant plus nécessaire que la nomenclature, commune à tous les établissements,

recoupe tous les axes d'accompagnement y compris le travail ou la scolarité, qui ne concernent pas les FAM. Cette analyse complète a eu du bon. « *Pour les projets personnalisés, on part des observations de terrain pour aller à l'analyse. Là, la grille guide le regard* », résume Sylvain Tanazaq, directeur. « *Ce travail a ouvert d'autres pistes, notamment pour les éducateurs* », pense Myriam Decroze. « *Il nous a poussés à nous poser pour réfléchir et a conduit à une vraie remise en question de l'accompagnement proposé aux résidents* », ajoute Samantha Calamand, coordinatrice éducative. « *Ça nous a permis de repérer des choses que l'on n'aurait pas vues au quotidien* ». ■

\*FAM : Foyer d'accueil médicalisé



Les nombreuses réunions autour de l'analyse des besoins ont renforcé le travail collectif et pluridisciplinaire déjà en place dans l'établissement.

## Un test grandeur nature

L'Adapei a proposé la candidature de deux de ses établissements à une expérimentation de la CNSA. Organisée auprès de 1 200 structures, elle visera à préciser le futur modèle de tarification Sérafin-PH et à simuler ses impacts. Si ces établissements sont retenus, ce sera une chance pour l'association de se familiariser avec la réforme, de mesurer sa progression et de favoriser les bonnes pratiques. ■

## Une démarche d'ensemble

L'Adapei rend son système d'information « Sérafin compatible » pour intégrer la réforme à la pratique professionnelle.

Depuis 2020, l'Adapei harmonise ses pratiques en commençant par l'admission puis le projet personnalisé. Ces procédures complexes, évolutives, dynamiques et impliquant plusieurs parties prenantes sont réinterrogées pour s'adapter à la nouvelle donne. « *L'idée est d'intégrer les prestations Sérafin venant en réponse aux besoins des usagers à l'élaboration des projets personnalisés* », résume Anaïs Grisolle, contrôleuse de gestion médico-sociale.

Un autre chantier d'ampleur porte sur Ogirys, l'outil informatique regroupant le dossier unique de l'usager, afin de garder la trace des données collectées. « *Nous avons passé en revue l'ensemble des fonctionnalités du logiciel afin d'adapter les paramétrages et définir les règles d'utilisation. Le but était de récupérer les données nécessaires à la mise en place de la réforme* », explique Claire Moreau, responsable qualité. Le siège s'est mobilisé pour développer des solutions et vulgariser des

Anaïs Grisolle



nomenclatures parfois pointues pour simplifier la tâche aux établissements. Désormais, un travail de paramétrage reste à mener pour assurer la traçabilité et le suivi des prestations délivrées. Il s'agira de rendre compte de l'accompagnement au quotidien de chaque usager afin de traduire comptablement ces prestations et pour obtenir les financements correspondants. ■

Claire Moreau

